



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019
RIUNIONE DI I 24 È 25 D'UTTROVI
REUNION DES 24 ET 25 OCTOBRE

2019/O2/089

***Question orale déposée par M. Jean-Charles ORSUCCI
au nom du groupe « Andà Per Dumane »***

**OBJET : Gestion des terrains du conservatoire du littoral dans l'Extrême-Sud -
restructuration de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio.**

Monsieur le Président,

Je tiens à vous parler de deux sujets qui concernent l'organisation de la Collectivité de Corse et qui m'inquiètent grandement.

Tout d'abord, j'ai été sollicité par le directeur du conservatoire du littoral Michel MURRACIOLE en ma qualité de conseiller territorial mais surtout d'Administrateur national représentant l'ensemble des Communes de France. Celui-ci m'a appris que la gestion des terrains du conservatoire, effectuée aujourd'hui par l'Office de l'Environnement de la Corse, va prochainement être transférée à la Collectivité de Corse.

Si je vous taquinais, je vous dirais que cette recentralisation relève d'une logique jacobine qui me surprend venant de cette majorité. De plus, l'absence totale de concertation me surprend. Si cette restructuration m'inquiète, c'est parce qu'en tant que Maire, je peux affirmer que la gestion de ces espaces est réalisée par un personnel qualifié et compétent et je ne comprends pas pourquoi nous mettrions à mal une organisation qui fonctionne bien. Il convient aussi de s'interroger sur l'évolution accordée aux statuts des personnels de l'OEC transférés à la CDC.

Le second sujet porte sur l'organisation de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. En effet lors d'un conseil scientifique qui s'est tenu le 4 octobre dernier en Mairie de Bonifacio, son directeur Jean-Michel CULIOLI a annoncé un transfert de la base de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (RNBB) située actuellement sur la Commune de Bonifacio à Rondinara, en direction de Porto-Vecchio.

Monsieur le Président, cette annonce appelle forcément une réaction de ma part et je vais donc être clair sur le sujet : **il est impensable qu'il y ait un transfert de la RNBB, aussi modeste soit-il, en direction de Porto-Vecchio. Au contraire, eu égard aux enjeux environnementaux qui nous attendent - et l'actualité l'a encore démontré - j'estime que sa présence devrait être encouragée et renforcée.** Depuis 50 ans, Bonifacio n'a jamais pu jouir de la présence d'un service délocalisé de la CTC, du Conseil Départemental ou de l'Intercommunalité sur son territoire, hormis cette base et les agents qui y résident. Pour l'ensemble des raisons évoquées, envisager un seul instant sa délocalisation serait un véritable non-sens ! A l'heure où nous défendons la mise en place d'une sécurisation renforcée dans les bouches, faire ou laisser faire délibérément ce choix serait une erreur politique grave de votre part.

Monsieur le Président, vous l'avez compris : derrière ces deux sujets qui semblent anodins se cachent en réalité des inquiétudes plus profondes et légitimes. Je me permets donc de porter au jour ces interrogations dans l'espoir d'être rassuré, la clarté et la transparence demeurant la règle de cet hémicycle.

Je vous remercie.